



RENCONTRE ANNUELLE EMAS

EMAS – Etat des lieux et
projets en cours

Sébastien Paquot – Commission Européenne.

Agenda

- Etat des lieux
- Projets en cours
 1. Intégrations de ISO 14001-2015 via la révision des annexes I, II et III
 2. Révision de l'annexe IV – Communication Environnementale
 3. Possibilité d'échantillonnage pour vérification multisite
 4. Promotion et Communication

Etat des lieux

- Evaluation d'EMAS - Enseignement principaux*:
 - EMAS contribue à une amélioration des performance environnementales et à une meilleure gestion des obligations légales.
 - EMAS souffre d'un déficit de reconnaissance et d'un manque de soutien de la part des autorités que ce soit sous forme d'incentive ou d'allégements administratifs.

*sur base du sondage opéré auprès de plus de 500 organisations enregistrées

1. Intégrations de ISO 14001-2015 via révision des annexes I, II et III

- ISO 14001 a été révisé et sa nouvelle version adoptée en septembre 2015.
- La version actuelle ne sera plus reconnue à partir de septembre 2018.
- La Commission et les représentants des Etats Membres ont travaillé à l'adaptation des Annexes.
- Les annexes finalisées seront présentées pour adoption par les Etats Membre au prochain Comité EMAS ce 26 octobre.
- Une période de transition calquée sur celle d'ISO est prévue.

Principaux changements

Ces changements affectent principalement:

- L'Annexe 1 (analyse environnementale)
- L'Annexe 2 (remplacement du standard ISO)

Les changements opérés à l'annexe 3 sont cosmétiques.

EMAS and the revised ISO 14001

Revisions Relevant to EMAS

ISO 14001:2015 (Revisions in red)

- 4.1 Understanding the organisation and its context
- 4.2 Understanding the needs and expectations of interested parties
- 4.3 Determining the scope of the environmental management system
- 4.4 Environmental management system
- 5.1 Leadership and commitment
- 5.2 Environmental policy
- 5.3 Organisational roles, responsibilities and authorities
- 6.1.1 Actions to address risks and opportunities
- 6.1.2 Environmental aspects
- 6.1.3 Compliance obligations
- 6.1.4 Planning action
- 6.1.5 Environmental objectives and planning to achieve them
- 6.2.1 Environmental objectives
- 6.2.2 Planning actions to achieve environmental objectives
- 7.1 Resources
- 7.2 Competence
- 7.3 Awareness
- 7.4.1 Communication
- 7.4.2 Internal communication
- 7.4.3 External communication
- 7.5.1 Documented information
- 7.5.2 Creating and updating
- 8.1 Operational planning and control
- 8.2 Emergency preparedness and response
- 9.1.1 Monitoring, measurement, analysis and evaluation
- 9.1.2 Evaluation of compliance
- 9.2.1 Internal audit
- 9.2.2 Internal audit programme
- 9.3 Management review
- 10.1 Improvement
- 10.2 Nonconformity and corrective action
- 10.3 Continual improvement

REVISIONS RELEVANT TO EMAS

- 4.1 Understanding the organisation and its context
- 4.2 Understanding the needs and expectations of interested parties
- 5.1 Leadership and commitment
- 6.1.1 Actions to address risks and opportunities
- 6.1.2 Environmental aspects


The revised ISO 14001 leads to few formal adaptations for EMAS registered organisations


EMAS still remains the premium tool for environmental management

Principaux changements – Annexe 1

La structure de l'Annexe 1 a été modifiée et certains éléments ajoutés:

- 1. Examen du contexte de l'organisation**
- 2. Identification des parties prenantes et de leur besoins et attentes.**
3. Recensement des exigences légales applicables ayant trait à l'environnement.
4. Recensement de tous les aspects environnementaux directs et indirects
5. Evaluation du caractère significatif de ces aspects
6. Examen de toutes les pratiques et procédures existantes en matière de management environnemental.
- 7. Recensement et documentation des risques et opportunités.**
8. Évaluation des résultats des enquêtes réalisées sur des incidents passés.

Principaux changements – Annexe 2

Le Système de Management devra être modifié pour prendre en compte les changements suivant non couverts par EMAS:

- **4.1: L'organisateur et son contexte.**

→ *Nouveauté par rapport à l'analyse environnementale actuelle: prendre en compte **la façon dont le contexte peut influencer l'organisation.***

- *Exigence: "Démontrer une compréhension conceptuelle générale des enjeux importants susceptibles d'avoir une incidence, positive ou négative, sur la manière dont l'organisme gère ses responsabilités environnementales"*

- **4.2: Parties intéressées, leurs besoins et attentes**

→ *Identification des besoins et attentes des parties intéressées et identifications de engagements de l'organisation par rapport à ceux-ci.*

Principaux changements – Annexe 2

- **5.1: Leadership** : le top management est responsable de l'efficacité du Système de Management.
- **6.1 prise en compte des risques et opportunités:**
 - L'organisation doit implémenter une procédure lui permettant **d'identifier et de prendre en compte dans son système de management environnemental les principaux risques et opportunités** liés à :
 - ses aspects environnementaux,
 - à ses obligations légales ou autres
 - et aux autres éléments identifiés dans l'analyse du contexte.

Principaux changements – Annexe 2

- **6.1.2: détermination des aspects environnementaux en adoptant une perspective de cycle de vie**
 - *Il n'est pas requis de procéder à une analyse détaillée du cycle de vie; une réflexion sérieuse sur les phases du cycle de vie qui peuvent être maîtrisées ou influencées par l'organisme suffit.*

Le nouveau standard comporte d'autres nouveautés telles que la politique environnementale (5.2), les obligations de conformité (6.1.3) ou l'amélioration continue (10.3) mais celles-ci sont déjà couvertes par EMAS

2. Modification de l'Annexe 4: Communication Environnementale

- Indépendamment des changements liés à ISO une révision de cette annexe est actuellement en cours et vise à:
 - **Faciliter la promotion des actions positives** prises par l'organisation
 - **Apporter plus de flexibilité au niveau des indicateurs**
 - **Promouvoir une approche digitalisée**, tant au niveau de la création du rapport qu'au niveau de sa diffusion et de sa validation

3. Méthode d'échantillonnage pour la vérification des organisation multisites

- Le guide d'utilisateur impose une vérification de **tous les sites** d'une organisation enregistrée endéans les 3 ans.
- Cette règle rend EMAS inapplicable pour des organisations comptants de très nombreux sites (ex: banque, retail, etc..).
- L'application d'une méthode d'échantillonnage peut être une solution pour autant que:
 - **Le risque environnemental soit limité**
 - **Les sites en questions fonctionnent sur des processus identiques, aient des activités similaires et soient gérés centralement**
 - **La méthode permette un contrôle aléatoire et représentatif**

4. Promotion et communication

- Différentes activités de promotions sont prévues avec la collaboration du helpdesk à destination des utilisateurs et des autorités nationales.

4. Promotion et communication

Activités visant les utilisateurs finaux:

- Nouveau site web
- Campagne média sociaux
- Vidéo promotionnelle
- EMAS AWARDS 2017
- Fact sheets



4. Promotion et communication

Activités visant les autorités nationales:

- EMAS Compendium reprenant des exemples de mesures de soutien à implémenter.
- Case Studies expliquant les mesures qui ont portés leurs fruits dans les pays où EMAS est un succès

Le support des autorités nationales est crucial pour que la promotion d'EMAS soit un succès.

